



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

Accusé de réception en préfecture  
067-216702373-20241011-30\_2024-AR  
Date de télétransmission : 15/10/2024  
Date de réception préfecture : 15/10/2024

**ARRETÉ N° 30/2024**  
**Portant interdiction de stationnement**  
**Dans la rue Eiffel en agglomération**

-----

**Le Maire de la Commune de Kilstett**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article R.411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de voirie de la Société ADAM TP et d'éclairage public de la société SOBECA, pour le compte de la Commune, dans le cadre de l'extension de la Zone d'activité de Kilstett,

Considérant le passage de camions de chantier rue Eiffel, du 21 octobre 2024 au 22 novembre 2024,

**ARRETE**

**Article 1 :** Du 21 octobre 2024 au 22 novembre 2024, pour des raisons de sécurité, et pour permettre le passage des engins de chantier, le stationnement des véhicules est interdit rue Eiffel, à partir des sociétés MAYART et KELLERSIGN jusqu'à la nouvelle aire de retournement.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les services de la commune.

**Article 3 :** les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

**Article 4 :** les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.


**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté est transmis à :

- M. le Maire de la commune de Kilstett est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

MM

- Le Directeur de la Société ADAM travaux publics de Bouxwiller
- Le Directeur de la Société SOBECA de Imbsheim
- Le Directeur du Cabinet Jean-Claude SCHMITT de Strasbourg
- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau

**Kilstett, le 11 octobre 2024**

**Le Maire**  
  
**Francis LAAS**

